

164887 - Comment devrait elle répondre à son père qui lui interdit d'étudier la charia et minimise l'importance de l'étude la langue arabe?

question

Je réside en Grande Bretagne. J'ai renoncé à mes études à l'université et me suis orientée vers l'étude approfondie de l'islam par le biais de l'université islamique ouverte qui dispense des cours à distance. Mon père s'oppose à cette idée car il voulais que je poursuives mes études à l'université pour devenir un médecin ou une spécialiste d'une science quelconque. Il dit: quel avantage allons nous réaliser grâce à ton étude de l'islam? Personne ne te respectera.» Est-ce exact?

J'ai l'intention de m'instruire pour pouvoir diffuser le savoir. Cette spécialité ne concerne pas exclusivement les choses de l'au-delà car le diplôme que je vais obtenir me permettra d'enseigner dans une école, ce qui me permettra de concilier la religion et la vie civile. Je pourrais en plus enseigner dans certains centres féminins, ce qui me permettrait de jouir du respect de mon entourage. N'est-ce pas?

Je voudrais aussi que vous me citiez des arguments en faveur de la nécessité de l'apprentissage de l'arabe car mon père me dit : pourquoi tu l'apprends? Quel est son mérite? Elle est comme toutes les autres langues! S'y ajoute que les Arabes sont méchants et corrompus.

Pourquoi t'intéresses-tu à leur langue? Naturellement, je ne suis pas du tout d'accord avec lui. Je ne sais pas comment pourrions nous parvenir à un accord définitif car il ne cesse de s'opposer à moi sur cette question et de considérer l'islam comme une affaire marginale. J'espère que vous m'apporterez le plus grand nombre d'arguments pour que je les lui expose dans l'espoir qu'il comprendra. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, un étudiant ne peut réussir dans l'apprentissage d'une discipline qui ne l'intéresse pas. C'est pourquoi les sociologues recommandent aux parents de laisser leurs enfants déterminer leurs orientations sans aucune pression de l'un des père et mère. Pour cela, nous nous étonnons du comportement des pères qui imposent à leurs enfants des orientations qu'ils ne désirent pas prendre. Cette contrainte cause une souffrance psychologique à l'étudiant.

En outre, le fait de choisir une orientation dans les études pour plaire aux père et mère mais en dépit de soi-même empêche l'apprenant à réaliser une grande réussite. Si l'apprenant choisit une discipline pour satisfaire sa famille, il arrive souvent qu'il se donne une autre activité incompatible avec ses aptitudes, ce qui entraîne pour lui une perte du temps. D'où des dégâts évidents.

C'est pourquoi, nous pensons que votre choix consistant à étudier à l'université islamique ouverte est un choix pertinent pour plusieurs raisons:

1. Vous avez mis fin à vos études dans une université où il y a beaucoup de choses contraires à la charia.
2. Le fait d'étudier à distance favorise la discrétion, la chasteté, l'éloignement de la mixité et d'une situation qui vous expose aux harcèlements par la parole ou par l'acte de la part des sots.
3. Vos études portent sur un domaine dont la connaissance est rendue obligatoire par Allah Très haut pour les musulmans, car il s'agit d'acquérir le savoir religieux. Il est bien connu que les études universitaires nécessitent qu'on s'engage à suivre les programmes de

l'université concernée, ce qui est de nature à rendre l'étudiant sérieux et productif.

4. Les études religieuses vous permettent d'occuper une (bonne place) dans la société. Le détenteur du savoir religieux est utile aux gens car ils leur explique leurs affaires religieuses et les oriente vers une vie meilleure. Quant il s'agit d'une fille on a encore plus besoin d'elle étant donné que les personnes de son sexe auront besoin de lui exposer des problèmes spéciaux et des questions à trancher qu'une femme a honte à dévoiler devant un homme.

5. Les opportunités d'emploi disponibles après les études sont le plus souvent compatibles avec la charia car vous pourrez enseigner dans des écoles réservées aux filles ou dans des centres islamiques pour femmes ou via Internet. L'important est qu'il y a de nombreuses conditions de travail adaptées à ce type d'études.

Voilà pourquoi nous approuvons votre choix pour ces études et l'établissement qui les dispense. Nous demandons à Allah Très haut d'amener votre père à approuver votre choix car nous ne trouvons aucun fondement valable à son opposition.

Deuxièmement, quant à la langue arabe, il suffit pour connaître son rang élevé de savoir qu'elle est la langue du saint Coran et qu'elle est la langue du Prophète de la Umma (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Cette langue fait partie de la religion (l'islam). Son apprentissage est soit une obligation personnelle soit une obligation communautaire. Nul n'est autorisé à émettre des avis dans la religion d'Allah Très haut si on ne maîtrise pas l'arabe. Tout cela prouve l'importance et le haut rang de l'arabe dans notre religion.

Ibn Hazm (Puisse Allah

lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Quant à la grammaire et la langue, leur apprentissage est une obligation communautaire comme nous l'avons affirmé précédemment car Allah dit: **«Et Nous n'avons envoyé de Messenger qu'avec la langue de son peuple, afin de les éclairer. Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut. Et, c'est Lui le Tout Puissant, le Sage.»** (Coran,14:4).

Le Coran fut révélé au Prophète dans une langue arabe claire. Celui ne connaît ni la grammaire ni la langue ne maîtrise pas le langage employé par Allah pour s'adresser à nous et nous expliquer notre religion. Celui qui ne connaît pas cela ne connaîtra jamais sa religion.

Aussi est il obligatoire pour celui-là de

l'apprendre en commençant par la grammaire et la langue, deux choses que la communauté doit assurer comme nous

l'avons déjà dit. Si on permettait au musulman de ne pas apprendre la grammaire et la langue arabe, on devrait le dispenser de la compréhension du saint Coran et des hadiths du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) et du coup on lui permettrait de se débarrasser d' l'islam.

Si on apprend la grammaire et la langue arabes

avec l'intention de faire vivre la charia et d'aider à comprendre la parole du Très Haut et celle de Son Prophète et de les faire comprendre aux autres, on obtient une énorme récompense et atteint un haut rang que tout un chacun doit viser .

Quant à celui qui prétend détenir un savoir , notamment en droit musulman tout en ignorant la

grammaire et la langue arabes, il lui est interdit d'émettre un quelconque avis dans la religion d'Allah.» Extrait de Rassail

ibn Hazm,3/162.

Cheikh al-Islam, Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit:

«Certes, la langue arabe fait partie de la religion. Son apprentissage est

obligatoire car la compréhension du livre et de la Sunna est obligatoire et il est interdit aux musulmans de solliciter les fatwas de celui qui en est privé car il ne connaît pas la langue dans laquelle Allah Très Haut s'est adressé à nous.

Or il est interdit à celui qui ne la connaît pas d'émettre une fatwa à propos de ce qu'il ne sait pas.

Tout ce qui est nécessaire pour l'accomplissement d'un devoir est un devoir. Il y a des devoirs individuels et des devoirs communautaires. Voilà le sens de ce qui a été rapporté par Abou Baker ibn Abi Chaybah d'après Issa ibn Younous d'après Thawre qui le tenait d'Omar ibn Yazid selon lequel Omar écrivit à Abou Moussa al-Achari (P.A.a): **«Adonques, apprenez bien la Sunna, cherchez à maîtriser l'arabe et lisez correctement le Coran car il est arabe.»**

Un autre hadith fait dire à Omar (P.A.a) : **«Apprenez l'arabe car il fait partie de votre religion et apprenez les règles de successions car elles font partie de votre religion.»** Ces ordres donnés par Omar (P.A.a) concernant la maîtrise de l'arabe et la bonne compréhension de la charia portent sur tout ce dont on a besoin car la religion comporte des actes et des paroles. La maîtrise de l'arabe permet la compréhension des paroles et la bonne connaissance de la Sunna conduit à la bonne compréhension des actes.» Extrait de Iqtidhaa as-sirat al-moustaqim, p.207.

Quant au jugement de votre père selon lequel les Arabes sont méchants et corrompus, c'est une injustice dont il rendra compte devant son Maître quand il Le rencontrera. A supposer que cela soit vrai, il n'a aucun rapport avec l'importance du statut de l'arabe. De même, le fait pour les Arabes anciens d'adorer des statuets, de les associer à Allah Très Haut et de boire du vin n'a pas empêché Allah de révéler le Coran dans une langue arabe claire.

Les Occidentaux, qu'ils soient méchants, meurtriers, usurpateurs et occupants, ou pas n'en veillent pas moins à sauvegarder leurs langues comme une chose sacrée. Nous ne pensons pas que votre père le leur reproche. Si on devait établir un lien entre une langue et le comportement de ses locuteurs, le langage gestuel s'imposerait dans les communications humaines et personne n'apprendrait la langue de personne.

En somme, l'apprentissage de l'arabe est un devoir religieux pour le musulman qui veut s'instruire en sa religion pour la maîtriser. Cet apprentissage est en plus un devoir moral pour celui qui veut savoir l'apport des Arabes en matière de religion et de savoir avant de les juger. En ce qui concerne l'état des locuteurs de cette langue, qu'il soit faible ou mauvais, cela n'a aucun rapport avec l'apprentissage de la langue. Il s'y ajoute qu'il en est de même pour tous les humains.

Allah le sait mieux.